

ECOLE ETOILE DU BERGER

Rue de la croix, 39

1050 Ixelles

Année scolaire 2026 - 2027

Les frais scolaires sont payables uniquement par banque au n° de compte :

BE24 0689 5163 9038

FRAIS EXTRASCOLAIRES FORFAITAIRES MENSUELS PAYABLES DES RECEPTION DE LA FACTURE

L'intervention des parents s'élève à 1€ par jour et concerne les surveillances du temps de midi.

1€ /jour

FRAIS DE SERVICES FORFAITAIRES MENSUELS ET PAYABLES DES RECEPTION DE LA FACTURE (frais facultatifs suivant les options choisies)

Gratuit avec les avantages sociaux de la commune d'Ixelles

Garderie du matin	1 €
Repas chauds (Potage)	0,85€
Collation 10h	0,85€

Merci de prévenir le secrétariat avant 9h pour annuler le service en cas d'absence, sinon il vous sera facturé.

FRAIS SCOLAIRES (Payables au courant de l'année sur le compte bancaire)	
Frais d'activités culturelles PECA (différents suivant chaque classe) Visite musée, comédie musicale, cinéma...	+/- 4€ /mois
1 journée sportive	5€
1 sortie de classe en fin d'année scolaire	+/- 40 €
Voyages scolaires 5 jours*	80 € - 160 €

**Remboursement mutuel possible !*

FRAIS FACULTATIFS	
Photos scolaires	Entre 7€ et 30€

Un étalement par mois est prévu sur 10 mois. La facture du mois de juin /juillet comprendra l'ajustement si nécessaire

Cette estimation se base sur les frais réels des années antérieures mais pourrait être soumise à quelques variations en fonction de l'évolution des prix du marché ou des opportunités. TOUTES CES SOMMES SERONT CALCULÉES AU PLUS JUSTE EN FONCTION DES RÉALITÉS DE CHAQUE CLASSE.

NOUS VOUS REMERCIONS DE PRENDRE EN COMPTE LES DIFFICULTÉS DE GESTION DE L'ÉCOLE EN CAS DE NON-PAIEMENT.

Si vous vous trouviez dans une situation financière qui justifierait une aide de l'école, veuillez prendre rendez-vous avec la Direction (02/512.03.29) de l'école et prévoir de pouvoir fournir les preuves de cet état (attestation CPAS), nous serons heureux de vous venir en aide et vous garantissons une confidentialité totale.

En cas de non-paiement, nous nous verrions dans l'obligation de faire appel au service de recouvrement TCM.